

**Mémoire de La Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise (SPDTQ)
Espacetrad/SPDTQ**

Présenté par Gilles Garand président de la SPDTQ, 21 mars 2017

PROFIL DU CANDIDAT: bref historique, ses réalisations principales, sa mission et son mandat

La SPDTQ travaille depuis des années à élargir les limites de ce qui est possible dans notre secteur culturel. Nous sommes porteur d'une action vécue au présent et nous travaillons à concevoir pour l'avenir un développement harmonieux pour les Arts de la veillée. Prendre des risques, explorer de nouvelles idées, innover, créer, transformer les façons de faire, développer de nouveaux publics, interagir autrement sont l'essence même de notre action culturelle en patrimoine vivant.

La Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise (SPDTQ), est un organisme sans but lucratif fondé en 1981. La SPDTQ est un organisme de valorisation des arts de la veillée, un lieu de transmission de savoirs, de savoir-faire, de pratiques culturelles des musiques traditionnelles d'une grande diversité de communautés vivant à Montréal. Elle agit comme élément catalyseur entre les porteurs et porteuses de traditions vivantes, les médiateurs culturels, le grand public dans le but de susciter le dialogue intergénérationnel et interculturel et ainsi contribuer au développement du lien social. En faisant la promotion et la diffusion des Arts de la veillée: musique, danse, conte et chanson, dans un lieu de rencontre propice au divertissement, tout en favorisant l'échange, la recherche et la transmission par l'organisation d'événements du patrimoine vivant.

Depuis plusieurs années, la SPDTQ cumule les succès. La popularité de ses activités démontre l'engouement, la ferveur et l'enthousiasme de milliers d'individus de toutes les régions du Québec et de l'ensemble des quartiers montréalais en faveur des arts de la veillée. Ses principales activités sont dix veillées annuelles, un camp de formation appelé Danse-Neige, l'École des Arts de la Veillée comprenant trois sessions d'une vingtaine de groupes cours, un festival annuel La Grande Rencontre, des Causeries sur les arts de la veillée, des événements ponctuels et des activités de promotion à l'international tels que des «Showcases» avec Folquébec, de la concertation au sein de différents organismes des secteurs culture et patrimoine, comme le Conseil québécois du patrimoine vivant, et le Forum Trad Mondial qu'elle a créé.

Les Veillées du Plateau en ont été la première activité. Depuis 1981, soit plus de 36 ans sans interruption, ces veillées rassemblent quelque deux cent danseurs et danseuses chaque troisième samedi soir de septembre à avril autour de cœurs et de musiciens et musiciennes professionnels provenant de diverses régions du Québec.

Depuis 1986, Danse-Neige, un camp et stage de formation, a progressivement étendu son champ d'intervention de la danse à la musique et à la chanson et a été renouvelé en février 2016 au Centre d'Arts Orford en Estrie. Il regroupe une centaine de personnes passionnées, du Québec, du Canada et des États-Unis et a été repris les 3-4-5 mars 2017, un véritable succès.

En 1993, elle crée le festival annuel La Grande Rencontre. Ce festival a d'abord eu lieu dans les quartiers Hochelaga-Maisonneuve et Villeray, de 2005 à 2011, grâce à la collaboration de la Ville de Montréal, dans le magnifique parc Lafontaine. Ensuite elle déménage au Quartier des spectacles L'UQAM et au Gesù, Centre de créativité, et maintenant vient de réaliser en mai 2016 une deuxième édition à la Maison de la Culture Ahuntsic-Cartierville en partenariat avec cette institution culturelle montréalaise des musiques du monde où la SPDTQ, à ses bureaux et son École des Arts de la veillée. Le Festival La Grande Rencontre poursuit cette volonté d'innovation et de création d'un événement unique des traditions vivantes actuelles du monde et à chaque année, le Festival Trad de Montréal est animé par des artistes de marque illustrant les styles et les traditions musicales actuelles d'ici et d'ailleurs. Ce sera cette année la 25e édition du festival sur le thème : « Le Sommet du Trad ».

La SPDTQ rappelle à la Mémoire collective, l'Énoncé d'orientation pour une politique du patrimoine du Rapport du groupe Conseil 2004.

Gilles Garand a été membre durant 3 ans du premier Conseil du Patrimoine de Montréal, représentant le patrimoine immatériel dit vivant au Québec.

La mémoire est un ressort essentiel de la créativité : c'est vrai des individus comme des peuples, qui puisent dans leur patrimoine - naturel et culturel, matériel et immatériel - les repères de leur identité et la source de leur inspiration. UNESCO

Voici des éléments qui à notre avis ont été oubliés dans le développement du patrimoine à Montréal.

1.2 Une notion qui s'enrichit

Au cours des dernières décennies, la notion de patrimoine s'est considérablement enrichie - et compte tenu de ce qui précède, on ne s'en étonnera pas. Aujourd'hui, cette notion va bien au-delà du patrimoine bâti. Devenue notion ouverte, elle a intégré progressivement les patrimoines naturel, archéologique, industriel, scientifique, technique, maritime, fluvial et même, plus récemment, le patrimoine immatériel, qui consacre l'insertion de la dimension humaine vivante dans ce vaste spectre. Dans un contexte où la mondialisation tend à faire perdre les repères culturels et à gommer les différences, ce patrimoine immatériel, affirmation des cultures traditionnelles et populaires, est un garant additionnel de la diversité culturelle.

1:3 Une définition commune

La définition du patrimoine avancée par le Conseil du patrimoine de Montréal tient compte des évolutions récentes de cette définition. Aussi mérite-t-elle selon nous d'être retenue.

« LE PATRIMOINE DÉSIGNE TOUT OBJET OU ENSEMBLE, NATUREL OU CULTUREL, MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL, QU'UNE COLLECTIVITÉ RECONNAÎT POUR SES VALEURS DE TÉMOIGNAGE ET DE MÉMOIRE HISTORIQUE EN FAISANT RESSORTIR LA NÉCESSITÉ DE LE PROTÉGER, DE LE CONSERVER, DE SE L'APPROPRIER, DE LE METTRE EN VALEUR ET DE LE TRANSMETTRE. »

Cette définition a été préparée dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie du citoyen et d'un développement durable. Elle permet à la fois le maintien des grandes divisions du champ du patrimoine telles que stipulées par L'UNESCO et l'ajustement de leurs énoncés à la réalité montréalaise.

Sont considérés comme **patrimoine culturel immatériel** :

« Les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés, que les communautés, les groupes et, si cela apparaît opportun, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » .

6.4 Le patrimoine immatériel

Le patrimoine dit immatériel est fondé sur la tradition et transmis oralement ou par imitation. Ses formes sont multiples et vivent un renouvellement constant, qu'il s'agisse de chants, de musiques, de danses, de célébrations ou d'autres événements porteurs de traditions. Font aussi partie de ce patrimoine immatériel les liens que les gens peuvent avoir avec un lieu pour eux évocateur de valeurs sociales, culturelles, et même spirituelles, le sens qu'ils donnent à ce lieu et le caractère symbolique qu'ils veulent y attacher – en somme, le sentiment qu'ont les gens à l'égard d'un lieu.

Le patrimoine immatériel est l'affirmation même de la culture traditionnelle et populaire. À ce titre il est un rempart de la diversité culturelle dans un monde balayé par un raz-de-marée d'homogénéisation culturelle. Cette diversité est bien représentée à Montréal : quelque 80 communautés ethnoculturelles y vivent, et constituent environ 40% de la population. Le patrimoine immatériel est toutefois soumis à un

fort risque de disparition : sa nature et ses modes de transmission liés en grande partie à la survie des porteurs de tradition, expliquant cette précarité. Il en découle des enjeux incontournables.

6.4.1 Des acquis à inventorier

6.4.2 Une pérennité à assurer

6.4.3 Un patrimoine d'expression à reconnaître

6.4.4 Des savoirs et des savoir-faire à transmettre

6.6 Recommandations

Il est recommandé que la Ville de Montréal :

- s'assure de la pérennisation du patrimoine immatériel par l'appropriation la plus large possible de ce dernier par les Montréalais - en recourant à cette fin à des stratégies fondées sur l'évaluation du potentiel d'animation et d'interprétation d'activités ou d'événements culturels porteurs, sur la détermination de leur potentiel pour le public montréalais et sur l'identification des besoins pour leur mise en valeur ou de lieux pour leur pratique.

Depuis l'adoption de la loi sur le patrimoine culturel de 2012, la notion de patrimoine a été élargie et comprend dorénavant le patrimoine naturel, matériel et vivant qui comprend les traditions ou le savoir-faire transmis d'une génération à l'autre. La Ville se propose de mieux intégrer la préservation et la transmission des patrimoines culturels immatériels des Montréalais dans ses politiques et ses programmes.

Afin que la Ville puisse réaliser ces objectifs, la SPDTQ fait sienne, les recommandations du Mémoire du Conseil québécois du patrimoine vivant CQPV, (Gilles Garand en est actuellement le 2^e vice-président et il y siège depuis sa fondation en 1992).

LE PRÉSENT AVIS A POUR OBJECTIF DE PERMETTRE À LA VILLE DE MONTRÉAL D'INTÉGRER ADÉQUATEMENT LE DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE VIVANT (SYNONYME DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL) À SA POLITIQUE CULTURELLE ET À SON PLAN D'ACTION EN PATRIMOINE.

Le concept de patrimoine immatériel peut sembler flou : il représente pourtant une réalité très simple, à savoir les arts et les traditions transmis de génération en génération, principalement par oralité ou par imitation. La musique traditionnelle (folklore) en est un bon exemple. La notion invite à l'action culturelle, à la diffusion et à la transmission. Ses éléments sont nécessairement vivants, actuels. Sa finalité est la sauvegarde et le développement. Le document préparatoire en vue de la politique de développement culturel 2017-2022 signale d'emblée l'importance du patrimoine vivant pour Montréal. « La Ville se propose de mieux intégrer la préservation et la transmission des patrimoines culturels immatériels des Montréalais dans ses politiques et ses programmes. ».

Or dans le Projet de politique proposé, les principaux moyens ciblés pour intervenir dans ce secteur transversal ne correspondent pas aux recommandations des acteurs culturels concernés, à savoir les artistes trad, les artisans, les médiateurs du patrimoine vivant, les organismes et les groupes qui les représentent. Les moyens ciblés ne correspondent pas non plus aux concepts de la Convention de 2003 de l'UNESCO, qui placent ces acteurs au centre de toute intervention touchant le patrimoine immatériel.

« En vertu du principe selon lequel le patrimoine immatériel n'existe pas indépendamment des personnes qui le créent, le pratiquent et s'identifient à lui, les communautés sont placées au cœur de la Convention. Ainsi, toute activité concernant le patrimoine culturel immatériel doit être mise en œuvre avec la plus grande participation possible et le consentement libre, préalable et informé des communautés, groupes et individus concernés. Dans le contexte de la préoccupation grandissante suscitée par la

commercialisation du patrimoine culturel immatériel (incluant la commercialisation de données ou d'enregistrements sans la permission des auteurs et/ou sans leur accorder de droits juridiques et de retombées financières), les États parties ont exprimé le besoin de formuler des recommandations sur les approches éthiques de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, afin de soutenir la mise en œuvre de la Convention de 2003. »

**LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET LE PLAN D'ACTION EN PATRIMOINE :
UNE OPPORTUNITÉ POUR LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL**

**AFIN DE BIEN COMPRENDRE LE SECTEUR DU PATRIMOINE VIVANT (OU IMMATÉRIEL), NOMMER SES
ÉLÉMENTS CULTURELS S'AVÈRE UTILE.**

À Montréal, il est notamment question de :

- * Musique, chanson et danse traditionnelles qui ont été – et sont toujours – transmises sur le territoire (art du spectacle, entreprises culturelles, formation, loisir);
- * Conte (art du spectacle, entreprises culturelles, formation, loisir);
- * Technique de fléché (produit textile, loisir);
- * Forge (produit et service); etc.

Dans une optique de diversité des expressions culturelles à l'échelle mondiale, les éléments du patrimoine vivant local peuvent être considérés comme des disciplines spécialisées qui réalisent des biens et des services que les citoyens de Montréal et du Québec sont les meilleurs dans le monde à concevoir. Certains exemples touchant le patrimoine vivant et la culture des Premières Nations ont été identifiés dans le projet de politique préparatoire. Des initiatives comme celles qui suivent devraient de plus figurer dans les priorités de la Ville en matière de patrimoine culturel immatériel : La Chasse-balcon, le festival La Grande Rencontre, l'École des arts de la veillée, Les Veillées du Plateau (élément reconnu comme patrimoine immatériel officiel du Québec), Le violon de jos.wiki, les Économusées, Les Forges de Montréal, les événements de conte, les événements de la SPEQ, ceux du Réseau Québec Folklore, les formations de DTQ et du RCQ,

Les services du Centre Marius-Barbeau, ou encore les activités des cercles de Fermières présents sur l'île (élément du patrimoine immatériel du Québec). Les artistes, les artisans et les organismes concernés sont les meilleurs alliés de l'administration publique municipale pour développer des disciplines du patrimoine vivant qui soient inclusives et qui participent pleinement à la vie sociale et économique de la métropole. Ces acteurs culturels sont des citoyens du monde qui appréhendent l'universel dans le local et qui demeurent avides de partager leur savoir et leur talent. Ils sont des citoyens de diverses origines, tranches d'âge ou orientations sexuelles.

Le patrimoine vivant comme secteur transversal devrait ainsi apparaître dans les chapitres sur la participation citoyenne; la médiation culturelle; l'industrie culturelle, l'entrepreneuriat culturel et l'économie collaborative; la production et la diffusion artistiques; le numérique; la formation initiale et professionnelle et la culture à l'école; la diversité des expressions culturelles, etc.

La politique de développement culturel et le plan d'action en patrimoine gagneront du reste à définir le concept de «patrimoine immatériel». Plusieurs définitions peuvent inspirer ses rédacteurs : celle de l'UNESCO et de sa Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003, celle de la Loi sur le patrimoine culturel ou encore celle de la politique du patrimoine toujours en vigueur à la Ville de Montréal.

UNE SAINTE GESTION EN MATIÈRE DE CULTURE REQUIERT DES MOYENS ET DES OBJECTIFS CONCRETS, DONT L'ATTEINTE POURRA SE MESURER DE FAÇON CLAIRE.

DES OBJECTIFS CONCRETS

La politique de développement culturel 2017- 2022, de même que les plans d'action et les ressources qui en découleront, ont avantage à préciser les résultats espérés pour le secteur du patrimoine immatériel.

Ces objectifs pourraient entre autres correspondre à :

* Développer la musique traditionnelle de Montréal et du Québec, sa diffusion et son offre de formation;

Ex - SPDTQ : Festival la Grande Rencontre 25 ans, et l'École des Arts de la Veillée 19 ans

* Accroître l'offre et la participation citoyenne aux veillées de danse traditionnelle sur le territoire

Ex - SPDTQ : Les Veillées du Plateau 36 ans

* Développer de nouveaux marchés pour le conte

* Doter la ville d'un événement majeur pour présenter les arts traditionnels de Montréal, du Québec et d'ailleurs (musique, chanson, conte et danse traditionnels)

Ex- SPDTQ : La Grande Rencontre déjà 25 ans...

* Inclure les arts de tradition orale dans les considérations du Conseil des arts de Montréal, en réservant des fonds spécifiques pour ce secteur ou en instituant une forme de discrimination positive

* Inclure les arts traditionnels (folklore actuel) dans l'image de marque et la promotion touristique de Montréal

* Permettre l'intégration des nouveaux arrivants par les traditions orales et festives du Québec

* Accompagner le développement du réseau des Économusées

* Investir dans les talents liés à la forge ou au textile artisanal, tant à travers les OSBL que les petites entreprises du secteur, et accroître leurs débouchés

* Faire connaître les activités liées aux savoir-faire textiles des Fermières

* Soutenir la tenue d'expo-ventes de sculptures d'art populaire actuelles

* Initier des activités liées à l'herboristerie, aux traditions culinaires ancestrales et à la gastronomie dans les arrondissements et les jardins communautaires

* Soutenir un ou des Prix pour le secteur du patrimoine vivant

Ex- SPDTQ : Le prix Aldor a été octroyé à une trentaine d'artistes et porteurs de traditions depuis 20 ans

* Bonifier l'offre de services dans les langues autochtones

* Et plus ! La SPDTQ/Espacetrade, le Conseil québécois du patrimoine vivant et ses membres sont heureux d'agir à titre de partenaires de la Ville de Montréal pour le développement des différentes disciplines du patrimoine immatériel.

La SPDTQ tient à remercier la Ville de Montréal et l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville pour le soutien financier au festival La Grande Rencontre, au développement d'activités d'action culturelle et de diffusion du patrimoine, ainsi que pour son Espace culturel et ses bureaux dans l'Édifice Albert Dumouchel où est située la Maison de la Culture Ahuntsic et le Café de Da!.

Gilles Garand, président de la SPDTQ.